

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC BORDEAUX NANSOUTY, 264 COURS DE LA SOMME 33800 BORDEAUX
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M Alexandre CHARRIERE, représentant de la société A2LM MENUISERIE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 12 B RUE DE PHALOT 33290 LUDON MEDOC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Alexandre CHARRIERE	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 08 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

CIC Sud Ouest
Bordeaux Nansouty
264, Cours de la Somme
33800 BORDEAUX
Tél 05 57 59 07 06 (appel local non surtaxé)
Fax 05 57 59 26 89